

Les réunions mensuelles...

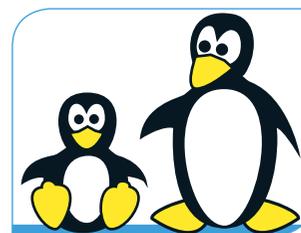
Vous désirez vous initier aux logiciels libres. Venez nous rencontrer, que vous soyez débutant(e) ou expert(e) en informatique.

- **Cappelle-en-Pévèle** - Mardi Linux - aux environs de 20h30
Les 1^{er} mardis du mois
Lieu : au dessus de la Poste, rue du Général de Gaulle (à côté de la mairie)
- **Lille** - Lundi des Libertés Numériques - Apéro SPIP - 19h30 à 22h00
Les 3^{ème} lundis du mois, une soirée "libertés numériques" pour échanger, s'informer et partager autour des libertés numériques. Participez aussi à l'apéro SPIP qui est un espace de rencontre parfois un peu technique, mais aussi ouvert aux débutantes et débutants qui veulent découvrir SPIP !
Lieu : locaux de l'UFJ - Rue du Mal Assis
- **Dunkerque** - *en suspens* - Mardi Linux - 18h00 à 20h00
Les 3^{ème} mardis de chaque mois
Lieu : Maison régionale X2000 - 21, rue des Chaudronniers
- **Douai** - Mardi Linux - aux environs de 20h00
Les 4^{ème} mardis de chaque mois
Lieu : MJC de Lambres-lez-Douai - 151, rue Jean Baptiste Lebas

En plus de ces réunions régulières, nous contribuons à des manifestations publiques telles que des conférences, des démonstrations, des installations ("install-party") ou plus simplement des rencontres autour de l'informatique libre.

Ces manifestations sont annoncées dans la rubrique agenda de notre site internet à l'adresse suivante : <http://agenda.clx.asso.fr>

Nous contacter...



Club Linux Nord-Pas de Calais

L'association dans notre région...

Le Club Linux Nord-Pas de Calais (CLX) est une association loi de 1901 (JO n°17, association n°1358) créée le 24 avril 1999. Le but de notre association est de promouvoir les logiciels libres et d'inciter à l'utilisation des normes et standards ouverts, en particulier le système GNU/Linux.

Notre association, comme beaucoup d'autres, est un Groupe d'Utilisateurs de Logiciels Libres (GULL). Nous nous réunissons pour conseiller, former, s'entraider dans la découverte et l'utilisation de ces logiciels.

Nous nous rencontrons régulièrement, afin d'échanger et de partager des savoirs, et chacun des membres est libre d'animer un atelier. Ces réunions se tiennent dans quelques villes de la région : Cappelle-en-Pévèle, Lille, Dunkerque et Lambres-lez-Douai.

Dans la région Nord-Pas de Calais, il existe d'autres GULL, de portée plus locale. Vous pouvez les retrouver sur le site de l'AFUL : <http://www.aful.org/gul/liste>

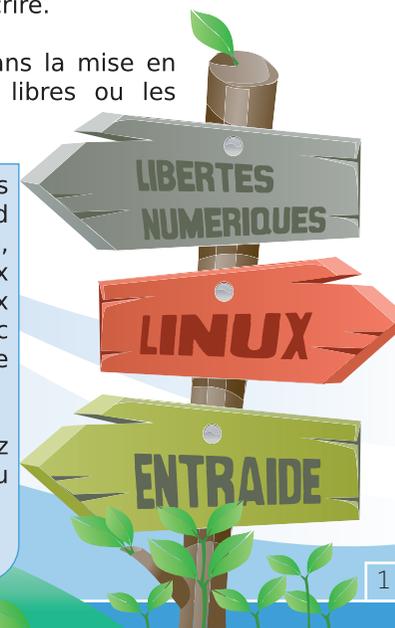
Grâce à nos listes de diffusion, nous vous proposons aussi une entraide rapide et efficace, de l'information et des débats sur les logiciels libres. Pour cela, il suffit de vous rendre sur <http://clx.asso.fr/liste> puis de vous inscrire.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans la mise en place de tout évènement concernant les logiciels libres ou les Libertés Numériques.

Notre association a également établi des liens forts avec l'Association des Maires du Nord autour du projet Logiciels Libres en Mairie, avec la Maison des Associations de Roubaix pour offrir une panoplie de services ouverts aux associations et depuis déjà plusieurs années avec l'Union Française de la Jeunesse afin de développer une offre d'éducation populaire dédiée au logiciel libre.

Pour devenir membre de notre association, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (voir au dos) ou rejoignez-nous sur nos points de rencontre habituels.

Nous vous souhaitons une bonne lecture...



Les logiciels libres...

Avant toutes choses : qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Un logiciel libre fait référence à un ensemble de libertés par opposition aux contraintes liées aux licences non-libres.

Voici ces libertés :

- La liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages (liberté 0).
- La liberté d'étudier le fonctionnement du programme, et de l'adapter à vos besoins (liberté 1). Pour ceci l'accès au code source est une condition requise.
- La liberté de redistribuer des copies, donc d'aider votre voisin, (liberté 2).
- La liberté d'améliorer le programme et de publier vos améliorations, pour en faire profiter toute la communauté (liberté 3). Pour ceci l'accès au code source est une condition requise.

Les logiciels non-libres sont dits propriétaires. Ceux-ci violent une ou plusieurs des libertés énoncées ci-dessus.

Expliquons cette philosophie par comparaison :



Sont-ils fiables ?

Oui, les logiciels libres fonctionnent très bien. Les systèmes d'exploitation libres (GNU/Linux ou BSD) sont moins vulnérables aux virus et les logiciels libres sont en général moins sensibles aux failles de sécurité. En effet, on peut étudier leur fonctionnement interne, corriger des bogues, ajouter de nouvelles fonctions. L'adaptation à ses besoins est plus facile. Dès qu'un problème survient avec un logiciel, les développeurs de la communauté du logiciel libre planchent pour le régler.

Quels sont ces logiciels libres ?

Celui dont la réputation n'est plus à faire est le système d'exploitation GNU/Linux, puis on trouve des applications comme la suite bureautique OpenOffice.org, le navigateur Web Mozilla Firefox, le compresseur de fichier 7-zip, le lecteur multimédia VLC... Dans la majorité des cas, les applications sont compatibles entre elles (on parle d'interopérabilité) et disponibles sur plusieurs environnements.

Ces logiciels libres sont de plus en plus utilisés par les administrations et les entreprises, quel que soit leur chiffre d'affaire ou leur domaine de compétence.

Pourquoi utiliser les logiciels libres ?

Voici les 4 points principaux :

- Une démarche éthique : la volonté d'utiliser des logiciels réalisés avec l'objectif de créer un bien commun dans l'intérêt général, et non pas des logiciels créés pour servir des intérêts privés.
- Librement accessibles, copiables et diffusables : Leur utilisation permet donc un accès moins onéreux aux technologies de l'information. Leur coût, considérablement plus faible que celui des logiciels propriétaires, permet d'engendrer des économies sur l'achat des licences, par exemple.
- Indépendance et pérennité : La disponibilité du code source des logiciels libres permet d'être indépendant du fournisseur du logiciel, de continuer à l'utiliser et le faire évoluer même si le fabricant a disparu ou décidé d'arrêter de travailler sur ce produit.
- La qualité technique : La disponibilité du code source permet à des milliers de développeurs de le vérifier en permanence, améliorant ainsi la fiabilité et la sécurité des logiciels libres. En particulier, la communauté du logiciel libre est très réactive en ce qui concerne la correction des problèmes de sécurité.

Les formats et standards ouverts...

Les logiciels libres sont basés sur des formats et des standards ouverts. Ils permettent de garantir l'échange de fichiers quelque soit le logiciel utilisé, et permettent ainsi d'assurer la pérennité de l'usage des données.

Plus de renseignements sur : <http://www.formats-ouverts.org/>